

contenu du message

de "patricia" <[redacted]>
à enquetepublique.vendee3@orange.fr
date 18/01/21 18:26
objet **Enquête publique complexe sportif-La Garnache**
pièce(s) jointe(s) 1 fichier(s) [réponse enq...pdf \(37.82 ko\)](#)

Monsieur Dutour,

Veillez trouver ci-joint mes remarques concernant le projet du complexe sportif à La Garnache.

Cordialement,

--

Patricia BERNARD
8 allée des mésanges
85710 LA GARNACHE

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
M. DUTOUR Jacques,

Je me permets par la présente, de vous faire part de mes réserves concernant les écoulements des eaux pluviales du projet du complexe sportif à La Garnache. Il est bien entendu que je ne suis pas une experte en la matière mais seulement une habitante du lotissement situé en bas de pente Sud-Ouest, situé aussi en bas de la rue Jan et Joël Martel.

Aujourd'hui, nous constatons déjà, lors de fortes pluies, un ruissellement important que les grilles bordant la chaussée ne suffisent pas à évacuer inondant ainsi les voies jusqu'à hauteur des trottoirs voire plus parfois. Nous remarquons ce phénomène de plus en plus souvent depuis la réalisation de la piste cyclable qui ressemble à un ruisseau dans ce cas, et, par la fréquence des pluies abondantes. Par ailleurs, nous sommes situés sur un sol argileux qui laisse difficilement passer l'eau. Par temps humide, l'eau a tendance à s'accumuler à la surface du sol. Puis, nous avons la chance d'être dans un environnement très arboré mais, à l'automne, un tapis de feuilles se forme le long des trottoirs et bouche les grilles d'évacuation d'eau. L'eau retenue forme alors des flaques dangereuses pour la circulation. Il n'est pas rare, également, de voire notre placette, allée des mésanges, couverte d'eau ainsi que le chemin piéton reliant la rue Jan et Joël Martel.

Après ce constat, je m'étonne donc que rien de plus ne soit envisagé pour le traitement des eaux de pluie. Comment nos fossés vont pouvoir contenir, en plus, les eaux pluviales, aujourd'hui, absorbées par une prairie et des haies. Demain, ces surfaces seront soit artificialisées, soit arrachées augmentant le volume d'eau s'écoulant grâce à la pente du site. L'accumulation du ruissellement des deux pentes, rue Jan et Joël Martel et de ruisseau bordant le chemin de la pompe me préoccupe si rien n'est prévu à leur jonction. Les risques d'inondation des habitations et entreprises situées en bas de cette pente, ont-ils bien été évalués ? Après les constats cités ci-dessus, j'émet des doutes même si le projet prévoit que « *Les eaux pluviales susceptibles de ruisseler sur les parties imperméabilisées du site sont régulées au moyens d'ouvrages de rétention paysagers intégrés au plan de composition du projet. Ainsi, au terme de l'aménagement, les débits de pointes évacués vers le milieu récepteur ne seront pas aggravés (au moins jusqu'à des pluies de temps de retour décennales).* » De plus, la stagnation des eaux sur notre sol argileux a des conséquences sur le bâti. Effectivement, le sol argileux gorgé d'eau par temps de pluie s'assèche et se fissure par temps de sécheresse. Et, comme les fortes pluies, les périodes de forte chaleur sont de plus en plus fréquentes. Le phénomène de fissures dans nos habitations risque de s'amplifier. Cela met donc en danger tout un secteur géographique.

Je souhaiterais qu'une expertise plus pointue soit faite en tenant compte de la topologie globale de la zone géographique concernée et que la population intéressée soit informée.